



DUREE

1 jour (7 heures)

PUBLIC

Toute personne ayant à gérer des situations relatives à l'inaptitude des salariés

PREREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

Savoir gérer la mise en inaptitude d'un salarié

Acquérir les bons réflexes et maîtriser les relations avec la médecine du travail.

Mettre en œuvre la procédure adéquate

METHODES PEDAGOGIQUES

Déroulé des différentes procédures.

EVALUATION

Test en début et en fin de stage

INTERVENANT

Formateur consultant en Droit du travail et Gestion sociale.

LIEU

Chez EvryWare ou sur site Client.

La reconnaissance de l'inaptitude par le médecin du travail : les nouvelles modalités

- L'étude de poste par le médecin du travail
- Les échanges avec le salarié et l'entreprise
- Les préconisations de la médecine du travail

L'obligation de reclassement

- La recherche de reclassement dans l'entreprise
- Les conditions légales et jurisprudentielles à respecter
- La formalisation de la proposition de reclassement
- La consultation des DP ou du CSE
- La procédure à respecter en cas d'impossibilité de reclassement

La dispense de reclassement émanant de la médecine du travail : une procédure simplifiée s'applique

L'exercice d'un recours contre la décision du médecin du travail

- La saisine obligatoire du conseil des prud'hommes
- Le déroulement de la procédure et le recours éventuel au médecin inspecteur du travail

La négociation d'une rupture conventionnelle avec un salarié en cours de procédure d'inaptitude

L'établissement du solde de tous comptes du salarié licencié pour inaptitude

- À la suite d'un accident du travail ou une maladie professionnelle
- À la suite d'un accident du travail ou une maladie sans lien avec l'activité professionnelle

